

Conforme Norme EN 131

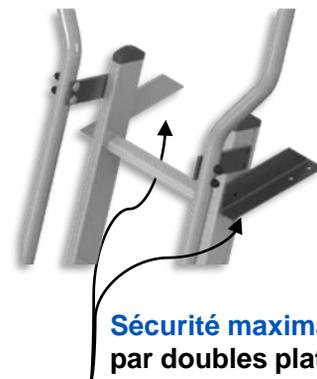
Matériel d'accès réglable, à barreaux, en aluminium

Caractéristiques techniques

Référence	Hauteur dalle minimum	Hauteur dalle maximum	Encombrement plié : rampes montées / rampes démontées	Longueur embase au sol	Poids (kg)
MATAS 208	2,40 m	3,70 m	3,20 x 0,65 x 0,35 m / 2,63 x 0,43 x 0,25 m	0,85 m	16.50
MATAS 210	2,90 m	4,50 m	3,80 x 0,65 x 0,35 m / 3,20 x 0,43 x 0,25 m	0,85 m	18.10
MATAS 212	3,42 m	5,56 m	4,30 x 0,65 x 0,35 m / 3,76 x 0,43 x 0,25 m	1,00 m	25.15
MATAS 214	3,95 m	6,89 m	5,00 x 0,65 x 0,35 m / 4,31 x 0,43 x 0,25 m	1,20 m	28.30
MATAS 216	4,54 m	7,74 m	5,81 x 0,65 x 0,35 m / 3,77 x 0,43 x 0,25 m	1,21 m	35.00

Caractéristiques communes

Largeur hors tout entre montants d'échelle :	401 mm
Largeur utile entre montants échelle :	315 mm
Largeur hors tout entre crosses de sortie :	671 mm
Largeur utile entre crosses de sortie :	601 mm
Charge admissible :	150 kg
Autres hauteurs, nous consulter	



Sécurité maximale par doubles platines de fixation intégrées

conforme au décret voir ci-dessous

INFORMATION Art. R. 233-13-28 Les échelles portables doivent être appuyées et reposer sur des supports stables, résistants et de dimensions adéquates notamment afin de demeurer immobiles. Afin qu'elles ne puissent ni glisser ni basculer pendant leur utilisation, les échelles portables doivent soit être fixées dans la partie supérieure



3 fois + DE SECURITE

- Fixation haute
- Sortie de face
- 2 rampes d'accès
- 2 crosses de sortie

